



TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES

syndicatsudnpc@directe.gouv.fr
<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>



AMIANTE A ARRAS : HONTE A NOS DIRECTEURS !

Lundi 13 décembre, se réunissait à notre demande le CTPR Nord-Pas-de-Calais sur la pollution à l'amiante des locaux d'Arras. Plus de doute à avoir, l'intervention d'un chauffagiste a pollué de façon certaine le vide sanitaire et le sas d'entrée et de façon encore aujourd'hui incertaine le hall et la cafeteria.

Petit retour sur la conduite honteuse de nos directeurs, incapable de respecter des règles qu'ils étaient chargés de faire appliquer dans les entreprises lorsqu'ils étaient agents de contrôle. A cause d'eux, deux chauffagistes, quatre collègues, un agent de nettoyage ainsi que tous les collègues qui sont passés à proximité de ce vide sanitaire ont été exposés aux fibres d'amiante dont on sait qu'une exposition même brève peut être cancérigène...dans 30 ans. Merci patron !

Trois jours pour réagir !

Le 24 novembre dernier, interpellé par l'intervention de deux chauffagistes, quatre collègues apprennent que ces derniers interviennent sur des calorifugeages sans savoir si ces calorifugeages étaient amiantés ou non ... pas de chance, il s'est avéré que des calorifugeages de ce vide sanitaire étaient amiantés.

Le même jour, alors même que les directeurs du Pas-de-calais ont été informés de cette situation et qu'ils disposent de tous les moyens de vérifier que ces calorifugeages contiennent de l'amiante, aucune mesure n'est prise pour demander à l'agent de nettoyage de ne pas intervenir dans cette zone et se trouver à son tour exposé. Le sol est ainsi nettoyé le soir même...et circulez y'a rien à voir...

Le lendemain et le surlendemain, alors que nous alertons l'administration en CHSR puis par courrier, aucune mesure de fermeture des locaux environnants ce vide sanitaire n'est prise (hall, sas et cafeteria)... autrement dit nos directeurs ont préféré prendre le risque d'exposer plus d'agents plutôt que d'agir de façon préventive une fois alertés...

Irresponsables et inexcusables.

Car la responsabilité de nos directeurs dans cette affaire est lourde tant les choses étaient prévisibles :

Dès 2000 –date à laquelle un diagnostiqueur l'a mentionné dans son rapport- nos directeurs savaient que les calorifugeages de ce vide sanitaire étaient amiantés... et en 2008, la commande d'un nouveau rapport a confirmé ce que l'on savait déjà en 2000.

Depuis des années, nous demandons que des inspections communes préalables aux travaux des entreprises extérieures soient organisées par nos directeurs...depuis des années, rien n'est fait ou alors au compte goutte et voilà où on en arrive : si quelqu'un s'était déplacé pour faire le point sur les travaux à entreprendre, diagnostic technique amiante à la main, **personne n'aurait été exposé.**

Bien sûr, en réunion de CTPR, Mme Garnier et M. Tillot reconnaissent quelques erreurs...promis juré on recommencera pas...ça n'empêche que certains, malgré la gravité du sujet et les fautes de l'administration, osent encore se montrer arrogants (« on s'en fout » a dit M. Drolez au sujet des prélèvements complémentaires demandés par SUD et la CGT...).

Et maintenant ?

Au jour d'aujourd'hui, la dépollution du vide sanitaire et du sas d'accès est prévue et nous attendons des prélèvements complémentaires pour acter de l'absence ou de la présence d'une pollution à la cafeteria et dans le hall. L'administration a aussi accepté notre demande d'étendre les fiches attestant d'une exposition à l'amiante aux agents ayant circulés dans ces locaux le jeudi et le vendredi.

Ce triste exemple montre que notre administration ne donne aujourd'hui clairement pas les moyens humains et financiers pour garantir la santé et la sécurité des agents du Nord et du Pas-de-calais alors qu'elle sait mobiliser du monde quand elle le souhaite : nos directeurs ne feraient-ils pas mieux de s'occuper de ces mesures de prévention plutôt que d'aligner les agents sur leurs chiffres...ne feraient-ils pas mieux de tout faire pour étoffer les services en charge de ces travaux plutôt que de nommer des directeurs à tout et n'importe quoi ! Mais non...nos directeurs s'en moquent.

Malheureusement, ce genre de bévue pourrait se reproduire tant que des mesures d'organisation ne seront pas prises au niveau régional pour structurer un service responsable de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail des agents et lui donner moyens financiers et humains. Sur cette demande, que nous avons formulée à Mme Balmès au CHSR de septembre 2010, la réponse est très claire : c'est non !